



UNE JOURNÉE AU NOUVEAU PARC PAYSAGER !



EDITO DE LA REDACTION

Chaque année, le mois de septembre est principalement marqué par la Fête du Village et son incontournable course de lits. Cette année, la municipalité a organisé un temps fort supplémentaire... Une journée au nouveau parc paysager.

Organisé le samedi 30 septembre, cet événement a permis aux habitants de découvrir en avant-première le futur parc paysager situé derrière la salle Multisports, tant dans sa dimension historique (visite guidée avec une guide-conférencière du Pays d'Art et d'Histoire), que dans sa dimension sportive et culturelle (activités sportives, ateliers éco-concept, exposition...).

Sur le temps du midi, des food trucks se sont installés sur le nouveau parvis, l'association UPA Danse a déambulé en musique et des associations sportives ont proposé des animations familiales.

Une journée découverte et festive réussie !

En attendant l'ouverture officielle de ce futur lieu de vie, prévue au printemps 2024, la municipalité et les associations hulluchoises vous ont préparé un programme de fin d'année riche en manifestations.

Nous vous y attendons nombreux !

ZOOM SUR L'ACTU



Cette année, la traditionnelle Fête du Village a plongé petits et grands dans l'univers et la magie de Disney.



► Jeudi 14 septembre les aînés sont allés visiter Lewarde au matin puis ont passé l'après-midi au parc de Rieulay.

En septembre, les écoles ont profité de l'expo "Territoire en mouvement" installée dans un premier temps à la salle multisports puis en mairie.



► Opération de nettoyage du cimetière menée par les élus. D'autres dates sont prévues.

Jeudi 21 septembre, itinérance théâtrale avec Mr Robert Duval (ancien maître d'hôtel de grande renommée) et sa vache Picota.



► Le Géant Pazuzu du Louvre Lens est venu nous rendre visite lors de la journée au nouveau parc paysager.

FRANCE SERVICES

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Le 8 juin dernier, a été inaugurée une maison France services à Haisnes, ouverte à tous. Il en existe déjà une quarantaine dans le département. Vous connaissez l'endroit : il s'agit de l'ancienne chapelle désacralisée de la cité Saint Elie qui, autrefois, avait été mise à disposition d'associations, notamment l'harmonie Haisnes-Hulluch- Bénifontaine, aujourd'hui dissoute.

Désormais, ce site a été aménagé afin de vous accueillir et vous accompagner dans toutes les démarches du quotidien visant les principaux organismes de services publics : centre des impôts – l'assurance maladie, l'assurance retraite, la CAF, le pôle emploi, la poste, point justice...

Quelles démarches ? déclarer ses revenus, faire une demande de carte d'identité, de passeport, gérer son compte Ameli, utiliser un ordinateur, etc...

Pour de plus amples informations, prendre contact avec France services Haisnes à l'adresse mail franceservices.haisnes@gmail.com

Adresse : rue de Douaumont - 79 place Elie Reumaux - Tél : 03 21 37 79 62



CENTRE DE SANTÉ FILIERIS

Ça y est ! Le nouveau centre de santé a ouvert ses portes le 28 août 2023. Le bâtiment acheté et aménagé par la ville est loué à Filieris et accueille depuis les professionnels de santé et patients dans des conditions optimales.

Pour prendre RDV : 03 74 85 57 88

L'ASSOCIATION VRAC

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

L'association VRAC arrive à Hulluch et propose une épicerie éphémère de produits vendus en vrac. Des produits bio et/ou locaux, bons pour la santé et la planète, avec des prix accessibles pour les consommateurs et juste pour les producteurs : miels, huile d'olive, pâtes, fruits secs, lessive... plus de 80 références au catalogue !

Comment ça marche ?

1 fois par mois, je précommande mes produits, puis je viens les récupérer lors de l'épicerie éphémère.

Les prochaines précommandes auront lieu le jeudi 2 et le mercredi 29 novembre de 15h à 16h30, au LCR, 5 rue de Gravelines.

Pour plus d'infos : Perrine 06.51.71.41.50



AGENDA

MARDI 31 OCTOBRE

HULLUCHWEEN

- À partir de 17h15 à la salle polyvalente :

Animations pour les enfants

- À 18h15 sur la place de la mairie :

farandole + embrasement de la sorcière

DU 6 AU 18 NOVEMBRE

EXPOSITION

"Une guerre sans clichés" sur la place de la mairie.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION

RDV à 9h sur la place de la mairie

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON

Animations à la salle polyvalente à partir de midi.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

COURSE LA 10 POUR 100

www.la10pour100.fr

VENDEDI 15 ET SAMEDI 16 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL DE L'ÂPE COUSTEAU ET PTITS MOUSSES

À la salle multisports rue de Wimereux

De 16h30 à 21h le vendredi et à partir de 13h30 le samedi

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

PASSAGE DES MOTOS DU PÈRE NOËL

RDV à 14h30 rue de Wimereux devant le LCR

+ SPECTACLE DES ASSOCIATIONS

À 16h à la salle multisports rue de Wimereux

JEUDI 21 DÉCEMBRE

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX SCOLAIRES

+ ANIMATIONS À LA SORTIE DES ÉCOLES DU CENTRE

VENDEDI 22 DÉCEMBRE

ANIMATIONS À LA SORTIE DES ÉCOLES DE LA RÉSIDENCE LES MOUETTES

INQUIÉTUDES SUR LES FINANCES DES COMMUNES

Le contexte inflationniste (guerre en Ukraine, post COVID) se traduit par une hausse de l'ensemble des coûts supportés par les collectivités.

Comme pour chaque particulier, une municipalité gère ses dépenses d'électricité, de chauffage ou d'éclairage et doit respecter un budget précis.

Les dépenses sont proportionnelles à la taille du bâtiment. La commune fait également intervenir des prestataires extérieurs pour des services spécifiques ou faire des travaux. Ces travaux, pour la plupart contraints, subissent également l'inflation et les différentes entreprises répercutent la hausse des coûts des matières premières, de personnel ou énergétiques sur le consommateur (la collectivité).

La hausse des coûts de l'énergie se traduit notamment comme suit, après déduction des boucliers tarifaires mis en place par l'Etat :

- + 153 % sur l'éclairage public ;
- + 353 % sur les bâtiments publics *

Mécaniquement, l'argent dépensé pour payer les factures d'électricité ou de gaz, ne l'est pas pour investir sur les services à la population ou sur l'amélioration du cadre de vie. Ces différents éléments font peser sur les collectivités de réelles craintes quant à leurs capacités à investir.

Les prochains investissements se porteront logiquement sur les travaux permettant de réaliser des économies d'énergie. La poursuite du renouvellement de l'éclairage public se poursuit (avec le passage en leds de la rue Malvoisin) ; l'éclairage en Leds des bâtiments municipaux également. Dès cet hiver, les illuminations de Noël évolueront. Elles prendront une forme différente et permettront, sobrement,

de marquer les fêtes de fin d'année. Chacun aura la possibilité de participer et d'apporter sa contribution.

A moyen ou long terme, une étude sur la faisabilité d'un réseau de chaleur va être lancée et le groupe scolaire des Mouettes sera rénové. Ces projets doivent permettre à la ville d'accélérer sa transition énergétique et donc d'assurer sa future santé financière.

*Source : Fédération départementale de l'énergie du Pas-de-Calais (FDE62)



FOCUS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Beaucoup de collectivités ont opté pour l'extinction de l'éclairage public la nuit, pour des raisons économiques et environnementales.

Cette réflexion existe aujourd'hui à l'échelle de la commune et il est envisagé de l'expérimenter.

Nous reviendrons vers vous très prochainement.

COLIS DES AÎNÉS

Après une sortie bien sympathique à Lewarde et dernièrement, le repas des aînés, le C.C.A.S. prépare les colis de fin d'année. Ils seront distribués le samedi 16 décembre 2023 dans la matinée. Inscription à l'aide du bulletin ci-dessous, avant le samedi 11 novembre 2023 (à découper et à déposer en mairie).



Mme née le :

M. né le :

Demeurant : tél :

Situation familiale : Célibataire - Marié(e) - Veuf/Veuve - Vie maritale (1)

- Souhaite(nt) recevoir le Colis des Aînés : Personne seule - Couple (2)

- Accepte(nt) - N'accepte(nt) pas l'inscription des données personnelles sur le fichier « colis des Aînés » du CCAS d'Hulluch.

(1) Cochez la case correspondante

(2) Pour les couples, il suffit que l'un des deux soit âgé de 68 ans.